



# INTRODUCTION

## Méthodologie

L'enquête sur les besoins en emplois et en formations dans les fonctions logistiques, réalisée par le Département des Etudes Transport & Logistique, rattaché à la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT, a été reconduite pour la dix-septième année consécutive. Le questionnaire soumis aux responsables logistiques a porté sur les évolutions en matière de stratégie et d'organisation logistique, d'emploi, de recrutement et de formation pour l'exercice 2011. Toutefois, les responsables logistiques n'étant pas toujours en mesure de répondre à toutes nos questions en matière de gestion des ressources humaines, il arrive que le questionnaire soit complété grâce à l'audition du DRH de l'établissement.

L'enquête logistique est basée sur une population de référence de 186 737 établissements d'au moins 100 salariés répartis sur tout l'hexagone et appartenant à sept secteurs d'activité clés retenus en raison notamment de leur poids en effectifs logistiques :

- Industries agricoles et alimentaires,
- Pharmacie, parfumerie et entretien,
- Industrie automobile,
- Industrie des équipements mécaniques,
- Chimie, caoutchouc, plastiques,
- Commerce (essentiellement commerce de gros),
- Prestataires transport/logistique.

L'échantillon de la 17ème enquête logistique, constitué à partir des statistiques de Pôle Emploi sur le champ UNEDIC, comporte 468 établissements de 100 salariés et plus, ce qui représente un taux de sondage de 9,3%.

En supplément, 85 établissements de taille plus réduite (de 50 à 99 salariés), ont été interrogés dans le secteur commercial et chez les prestataires logistiques, ce qui porte à 553 le nombre total d'établissements sondés.

#### Etablissements enquêtés par secteur d'activité et classe d'effectifs salariés

SECTEURS	Codes NES 36	Classes d'effectifs salariés				Total
		50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et +	
Industries agricoles et alimentaires	B0		39	30	7	76
Pharmacie, parfumerie et entretien	C3		11	18	6	35
Industrie automobile	D0		11	14	8	33
Industrie des équipements mécaniques	E2		48	30	12	90
Chimie, caoutchouc, plastiques	F4		34	30	9	73
Commerce	J1, J2, J3	39	61	27	6	133
Prestataires transport/logistique	K0	89	45	16	0	150
<b>Total</b>		<b>203</b>	<b>211</b>	<b>107</b>	<b>32</b>	<b>553</b>

L'enquête téléphonique a été réalisée du 10 au 27 janvier 2012.

Le rapport porte dans un premier temps sur la conjoncture, avant de traiter de l'évolution des stratégies et organisations logistiques, de la gestion des emplois et des recrutements, des politiques de qualification, et se termine par une analyse des besoins en formation.

## ... même si les sondés ont été plus nombreux à ressentir des difficultés à partir du second semestre

Ecart en % entre les établissements constatant une augmentation de l'activité en 2011 et ceux constatant une diminution

### Etablissements de 100 salariés et plus

	AUTO	CHIM	COM	IAA	IEM	PHAR	TRP	Total
1er trimestre 2011	15%	18%	28%	40%	45%	35%	15%	30%
2ème trimestre 2011	12%	18%	24%	44%	46%	28%	23%	31%
3ème trimestre 2011	9%	9%	22%	33%	30%	28%	21%	24%
4ème trimestre 2011	9%	9%	26%	38%	26%	32%	2%	21%
Ensemble de l'année 2011	15%	18%	31%	44%	43%	35%	16%	31%

### Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
1er trimestre 2011	18%	38%	27%
2ème trimestre 2011	15%	29%	21%
3ème trimestre 2011	18%	13%	16%
4ème trimestre 2011	18%	5%	12%
Ensemble de l'année 2011	18%	15%	17%

Le différentiel entre le pourcentage d'établissements constatant une progression de leur activité économique, et le pourcentage de ceux déplorant un repli, reste positif quel que soit le trimestre de l'année 2011 considéré. Ce différentiel se réduit néanmoins au second semestre. Ainsi, pour les établissements de 100 salariés et plus, il passe de 30 points au premier trimestre à 21 points au quatrième trimestre, et pour les établissements de 50 à 99 salariés, de 27 points au premier trimestre à 12 points au dernier.

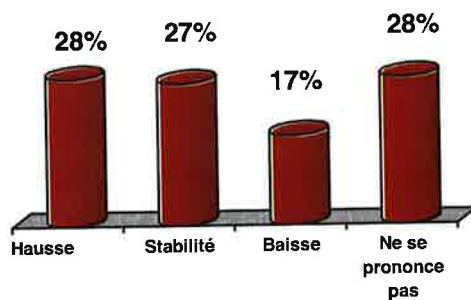
La dégradation de ce différentiel est particulièrement marquée chez les prestataires transport-logistique, pour lesquels il tombe à 2 points au quatrième trimestre pour les établissements de 100 salariés et plus, et à 5 points pour les établissements de moins de 100 salariés, traduisant le fait qu'au dernier trimestre ils sont presque aussi nombreux à enregistrer une diminution de l'activité qu'une augmentation.

Le différentiel est également relativement bas en fin d'année dans l'industrie automobile et la chimie (9 points). S'il reste relativement élevé dans l'industrie des équipements mécaniques au quatrième trimestre (26 points), le secteur accuse la plus forte baisse de ce différentiel au cours de l'année (il était de 45 points au premier trimestre). En revanche, le secteur commercial, l'industrie agro-alimentaire et la pharmacie poursuivent sur l'année une dynamique assez régulière.

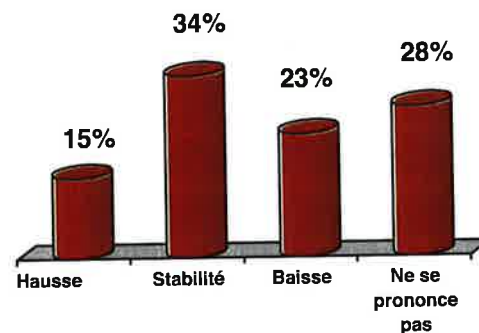
## Les prestataires transport-logistique sont d'ailleurs très circonspects vis-à-vis d'une possible hausse de la demande qui pourrait leur être adressée

Evolution prévue de la demande en prestations logistiques en 2012  
(en pourcentage d'établissements du secteur transport-logistique)

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Du côté des prestataires transport-logistique, les anticipations sont contrastées en fonction de la taille des établissements sondés.

Celles des plus de 100 salariés sont plutôt orientées favorablement, 28% d'entre eux tablent sur une hausse de la demande en prestations logistiques qui pourrait leur être adressée en 2012, contre 17% redoutant une baisse. Cependant, un an auparavant, ils étaient beaucoup plus nombreux à envisager une augmentation de la demande en prestations logistiques pour l'année en cours (46%), et en moins grand nombre à envisager leur diminution (3%). Ils sont par ailleurs 28% cette année à réserver leur pronostic, après 8% en 2011.

Les prévisions d'évolution de la demande en prestations logistiques formulées par les prestataires transport-logistique de 50 à 99 salariés sont quant à elles orientées à la baisse : 23% d'entre eux annoncent une diminution attendue de la demande qui leur sera adressée en 2012, contre 15% s'avisant d'une hausse. La tendance est complètement inversée par rapport aux prévisions établies l'an dernier pour 2011 : 31% tablaient alors sur une hausse.

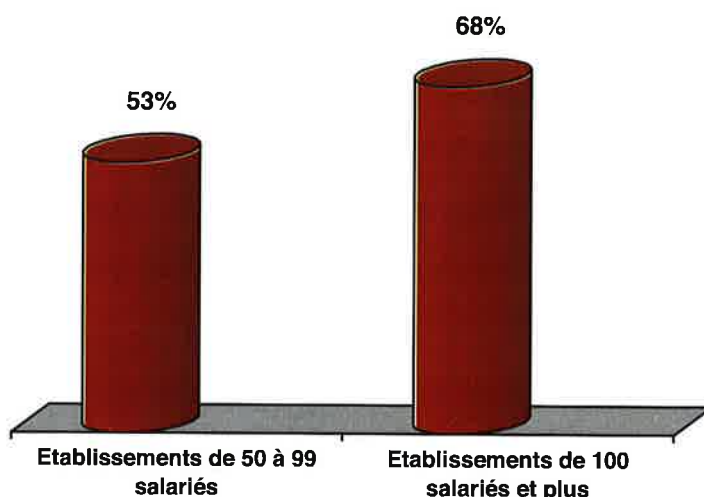


## II. Stratégies et organisation

### 2.1 Facteurs d'évolution

**Les prestataires transport-logistique semblent partiellement informés des prochaines obligations d'affichage des émissions de CO<sub>2</sub>**

Pourcentage d'établissements du secteur transport-logistique qui savent que l'affichage des émissions de CO<sub>2</sub> pour les prestations de transport sera obligatoire en 2013



Suite à l'article 228 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, toute personne bénéficiant d'une prestation de transport devra être informée de la quantité de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) émise par le ou les modes de transport utilisés, la date de mise en place effective de cette mesure étant prévue entre le 1er juillet et le 31 décembre 2013.

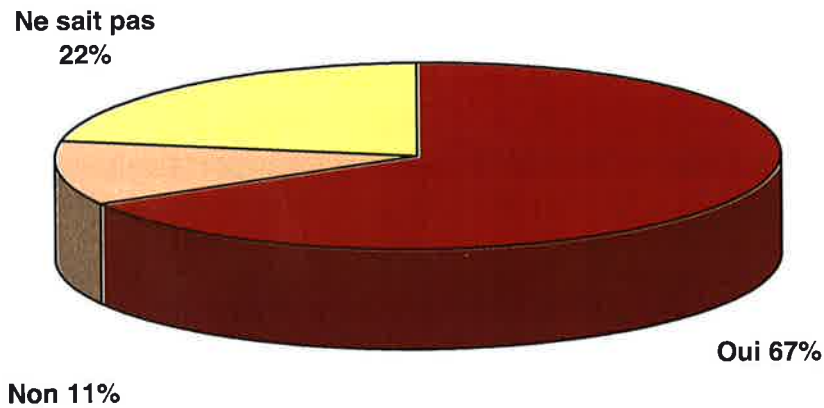
Tous les moyens de transport devront désormais fournir le taux d'émission de CO<sub>2</sub> de chaque prestation fournie. Le décret d'application de cette disposition, publié au Journal officiel du 25 octobre 2011, précise les méthodes de calcul pour estimer les émissions de CO<sub>2</sub>, et les modalités d'affichage de l'information.

A peine plus de la moitié des prestataires transport-logistique de moins de 100 salariés sont informés de ces nouvelles obligations, et moins de 70% des établissements de 100 salariés et plus.

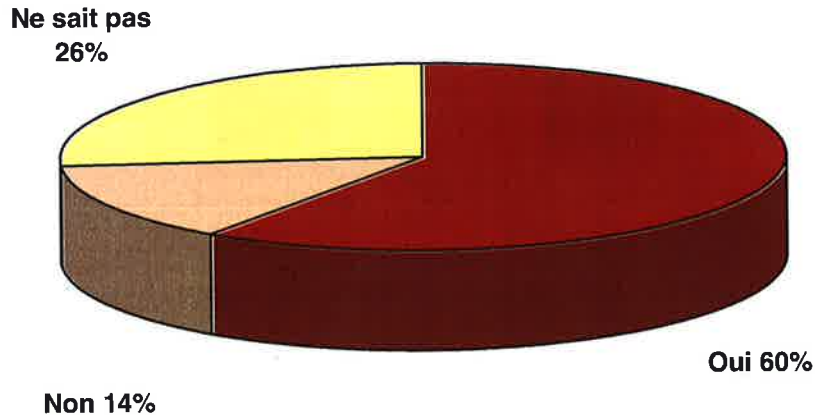
## Un quart des prestataires ignorent s'ils sont soumis à cette obligation

Pourcentage d'établissements qui seraient concernés par cette obligation

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Le décret d'application précise que seront concernés par l'obligation d'affichage des émissions de CO<sub>2</sub> les prestataires qui organisent ou commercialisent une prestation de transport ayant son point d'origine ou de destination situé sur le territoire national.

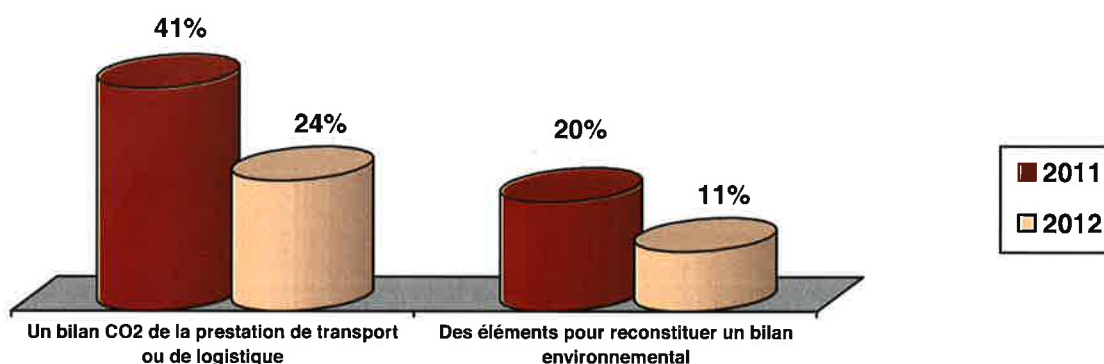
63% des prestataires transport-logistiques interrogés estiment répondre à ces conditions et seraient donc sous le coup de cette prochaine obligation. Environ un quart des répondants ne savent pas s'ils seront soumis à cette obligation.

Pour satisfaire à cette nouvelle obligation, 78% des établissements transport-logistique de moins de 100 salariés, et 89% des établissements d'au moins 100 salariés, qui pensent être concernés par cette disposition, envisagent de mettre en œuvre en 2012 des actions particulières. Pour respectivement 48% et 47% d'entre eux, des actions RH (formation, recrutement...) sont jugées appropriées.

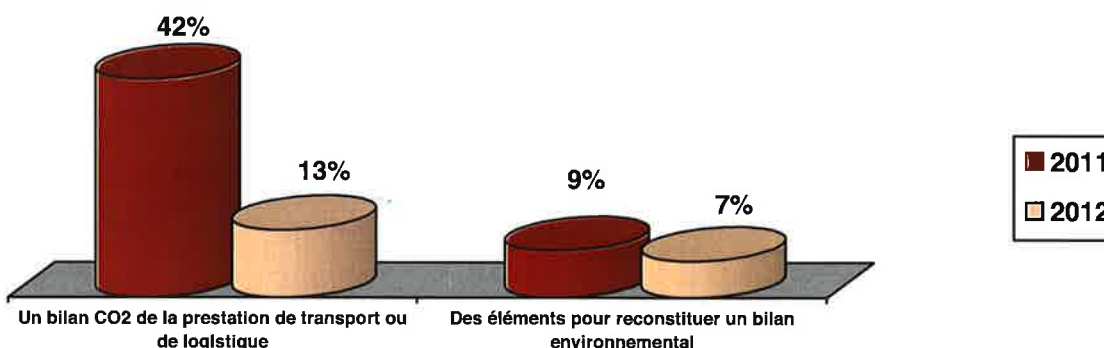
## En matière environnementale, les comportements pourraient désormais être davantage influencés par les nouvelles réglementations que par la pression des clients

Pourcentage d'établissements dont les clients demandent un bilan CO<sub>2</sub> / environnemental (en pourcentage d'établissements du secteur transport-logistique)

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Parallèlement, les clients semblent cette année relativement moins nombreux à demander un bilan CO<sub>2</sub>, ou plus généralement un bilan environnemental, à leurs prestataires, soit parce qu'ils anticipent la mise en place de l'obligation d'affichage des émissions de CO<sub>2</sub> des prestations de transport, soit parce que leurs préoccupations environnementales sont moins fortes en ce début d'année.

## Les ERP s'imposent comme solution globale couvrant une vaste palette des besoins en systèmes d'information et de gestion des entreprises

**Systemes d'information et de gestion  
(établissements d'au moins 100 salariés)**

	2009	2010	2011	2012
Echange de données informatisé (EDI)	64%	54%	65%	61%
Solutions CRM ou SCM (applications en direction des clients et des fournisseurs)	20%	11%	19%	14%
Lecteurs codes à barres	70%	53%	69%	63%
RFID	15%	6%	16%	8%
Logiciel de gestion des entrepôts (WMS)	50%	20%	27%	22%
Logiciel de gestion du transport (TMS)	32%	16%	20%	13%
Logiciel de gestion intégrée (ERP)	62%	46%	72%	74%
Progiciels de planification avancée (APS)	36%	24%	21%	13%
Outils de pilotage et de suivi de la production (MES)	48%	19%	35%	18%
Reconnaissance vocale	8%	5%	4%	5%
Autres (système interne, logiciels divers)	7%	17%	13%	15%

Les ERP confirment en 2012 leur pool position dans le classement des systèmes d'information et de gestion présents dans les établissements de 100 salariés et plus, avec 74% d'utilisateurs (tous secteurs confondus). Par une gestion en temps réel, et une synchronisation des flux physiques, financiers et comptables, ils permettant de couvrir de façon assez complète les besoins fonctionnels de l'entreprise sur les domaines achats, production, ventes, et parfois sur les domaines stockage, distribution, transport, et assurent pour partie des fonctions de planification.

C'est ce qui explique qu'ils prennent le pas sur des applications spécialisées, dont ils sont d'ailleurs dotés, comme par exemple les WMS (qui plafonnent à 22% d'utilisateurs) ou l'APS (dont le taux d'utilisation a baissé de 36% à 13% entre 2009 et 2012). Alors que les APS sont performants pour les calculs d'optimisation et de planification portant sur certains éléments de la chaîne logistique (ils ne couvrent pas le spectre global), les ERP offrent aujourd'hui des fonctionnalités comparables aux APS, bien que moins pointues. Le CRM, qui peine à décoller (14% d'utilisateurs), est également désormais pour partie intégré dans le périmètre des ERP.

L'EDI, qui est surtout pertinent pour la transmission répétitive de données comprenant des valeurs numériques (devis, bons de commandes, bons de livraison, factures, accusés de réception...) serait utilisé par 61% des établissements d'au moins 100 salariés. A mesure que la sécurité des transactions sur Internet progressera, on peut s'attendre à ce que le développement du web-EDI dope la généralisation de cette technique, notamment auprès des PME, en minimisant les coûts des procédures d'échange.



Avec moins de 10% d'utilisateurs, la révolution RFID dans le secteur de la logistique n'a pas encore eu lieu, et les lecteurs codes à barres continuent de tenir largement le haut du pavé (63% d'utilisateurs).

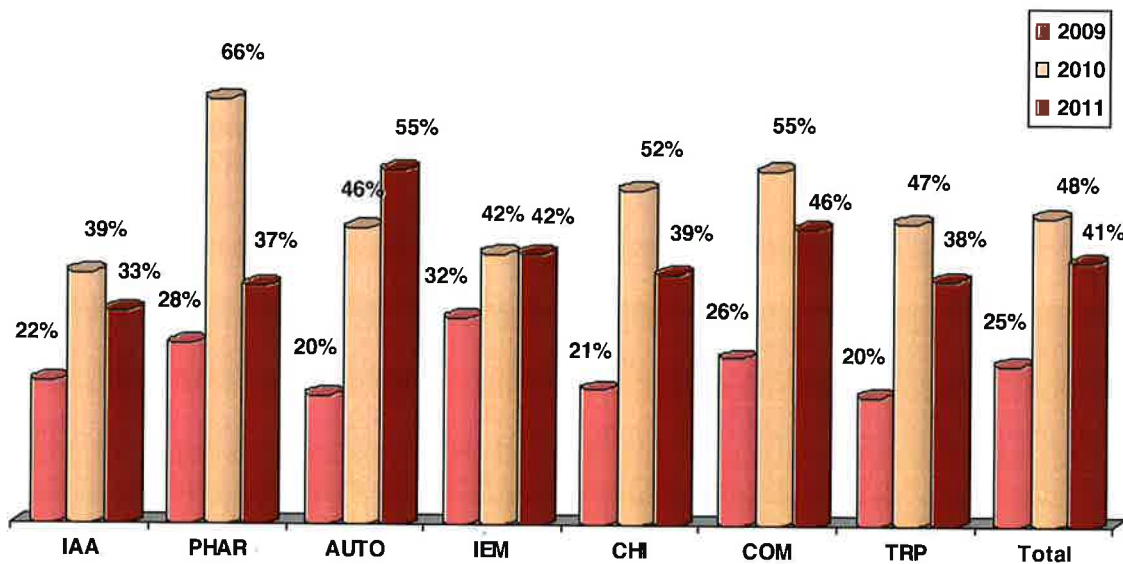
Le taux de diffusion de la reconnaissance vocale stagne à 5%.

## 2.2 Organisation logistique

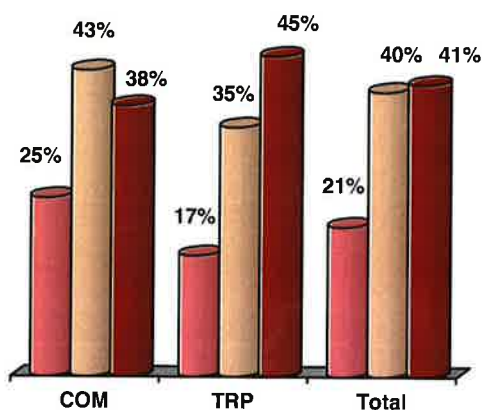
**Comme annoncé il y a un an, le mouvement de réorganisations logistiques a continué d'être vigoureux en 2011**

### Pourcentage d'établissements ayant réorganisé leur logistique

*Etablissements de 100 salariés et plus*



*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Dans un contexte économique qui n'a pas été entièrement défavorable, le mouvement de réorganisations logistiques continue d'être vigoureux en 2011 (41% des établissements marqués par des réorganisations), même s'il est un peu moins vif qu'en 2010 (pour rappel, 48% des établissements).

Cette tendance était attendue, 45% des sondés ayant annoncé il y a un an la poursuite des réorganisations en 2011.

Les réorganisations logistiques ont été particulièrement nombreuses dans l'industrie automobile (55% des établissements du secteur). Quel que soit le secteur d'activité considéré, leur niveau reste largement plus élevé qu'en 2009, année qui était marquée par une pause.

## **Des réorganisations davantage justifiées en 2011 par des changements dans la logistique clients ou de distribution que par la recherche d'une compression des coûts**

### **Principaux facteurs de réorganisation des services logistiques (en pourcentage d'établissements ayant réorganisé leur logistique et cité l'item)**

*Etablissements de 100 salariés et plus*

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Diversification produits ou recentrage de l'activité	0%	17%	0%	10%	7%	5%	4%	6%
Réorganisation de la logistique client / distribution	24%	8%	12%	42%	9%	15%	29%	23%
Réorganisation de la logistique d'approvisionnement	7%	7%	44%	21%	9%	11%	7%	14%
Amélioration de la sécurité de la supply chain	4%	0%	6%	8%	3%	0%	9%	4%
Développement des projets " développement durable "	0%	7%	0%	0%	0%	2%	4%	2%
Démarche de maîtrise des coûts / Optimisation	20%	30%	5%	22%	34%	12%	22%	20%
Réduction de l'activité / Plan de restructuration	3%	9%	6%	0%	4%	7%	16%	6%
Agrandissement / Augmentation de l'activité	16%	39%	11%	5%	8%	17%	25%	15%
Développement international	0%	0%	0%	3%	4%	0%	4%	2%
Délocalisation	0%	0%	0%	2%	0%	0%	4%	1%
Fusion / Acquisition	9%	0%	0%	0%	16%	7%	1%	5%
Investissement dans de nouvelles technologies	17%	24%	6%	11%	14%	30%	17%	18%
Changement de prestataire logistique	0%	0%	0%	5%	3%	2%	0%	2%
Autres	33%	8%	49%	10%	19%	29%	21%	23%

Cette année, pour les établissements de 100 salariés et plus, la réorganisation de la logistique clients (évoquée par 23% des répondants ayant procédé à des réorganisations) est devenue le premier motif de réorganisation, devant la maîtrise des coûts (20% des répondants).

L'amélioration de la distribution et de la logistique clients reste, comme en 2010, une préoccupation importante des établissements de l'industrie des équipements mécaniques (42% des établissements de ce secteur justifient par cette raison leurs réorganisations), et dans une moindre mesure des prestataires transport-logistique (29% des établissements).

La recherche d'une réduction des coûts a surtout motivé des réorganisations dans la chimie (34% des répondants) et la pharmacie (30% des répondants). Pour ce dernier secteur, les agrandissements et augmentations de l'activité ont constitué le principal motif de réorganisations logistiques (39% des répondants).

Le troisième motif d'importance a trait à l'investissement dans de nouvelles technologies (18% des établissements s'y réfèrent, après 7% un an auparavant). Le secteur commercial a été particulièrement concerné (30% des répondants).

Les projets de développement durable n'expliquent les réorganisations que de 2% des établissements, après 8% en 2010. L'impact des éventuelles délocalisations sur les réorganisations est également modéré (1% des établissements).

## L'investissement dans de nouvelles technologies : 3<sup>ème</sup> facteur de réorganisations logistiques

*Etablissements de 50 à 99 salariés*

	COM	TRP	Total
Diversification produits ou recentrage de l'activité	7%	12%	9%
Réorganisation de la logistique client / distribution	33%	29%	31%
Réorganisation de la logistique d'approvisionnement	13%	6%	10%
Amélioration de la sécurité de la supply chain	7%	6%	6%
Développement des projets " développement durable "	0%	0%	0%
Démarche de maîtrise des coûts / Optimisation	20%	17%	18%
Réduction de l'activité / Plan de restructuration	0%	18%	8%
Agrandissement / Augmentation de l'activité	0%	11%	5%
Développement international	0%	6%	3%
Délocalisation	0%	0%	0%
Fusion / Acquisition	7%	6%	6%
Investissement dans de nouvelles technologies	20%	12%	16%
Changement de prestataire logistique	0%	6%	3%
Autres	20%	22%	21%

Les établissements de 50 à 99 salariés expliquent également leurs réorganisations logistiques en 2011 d'abord par la réorganisation de la logistique clients (31% des répondants), ensuite par une démarche de maîtrise des coûts et d'optimisation (18%), suivie de près par l'investissement dans de nouvelles technologies (16%).



## La maîtrise des coûts : une préoccupation toujours centrale en 2011, mais moins aiguë qu'en 2010

Mesures prises par les établissements pour réduire les coûts de la Supply Chain (en pourcentage d'établissements industriels et commerciaux)

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	Total
Investissements dans des technologies permettant de réduire les coûts	9%	13%	5%	23%	4%	10%	11%
Optimisation des transports	58%	53%	51%	37%	51%	45%	47%
Optimisation dans l'entrepôt	55%	70%	28%	34%	43%	40%	42%
Changement de prestataire transport-logistique	7%	8%	0%	22%	0%	7%	9%
Renégociation à la baisse des contrats de transport	10%	17%	4%	30%	11%	5%	11%
Recherche de sources d'approvisionnement moins coûteuses	2%	11%	5%	15%	7%	5%	7%
Recherche de sources d'approvisionnement plus proches pour réduire les coûts de transport	2%	0%	0%	4%	4%	1%	2%
Réductions de la masse salariale (salaires ou personnel)	11%	21%	4%	3%	21%	11%	11%
Ré-internalisation de la production (pour tout ou partie)	0%	0%	13%	3%	3%	0%	2%
Externalisation de la production (pour tout ou partie)	11%	0%	4%	3%	2%	0%	3%
Ré-internalisation du transport et de la logistique (pour tout ou partie)	5%	0%	4%	0%	11%	4%	4%
Externalisation du transport et de la logistique (pour tout ou partie)	4%	0%	5%	0%	6%	4%	3%
Autre	16%	8%	33%	5%	13%	8%	10%

Parallèlement, 67% des établissements industriels et commerciaux ont pris des mesures pour réduire les coûts de la supply chain en 2011, après 79% en 2010, ce qui montre que cette préoccupation reste centrale sur l'année passée, mais moins aiguë.

Les mesures prises à cet effet se sont largement concentrées sur l'optimisation des transports (47% des répondants) et l'optimisation dans les entrepôts (42% des répondants), et ce dans tous les secteurs d'activité.

Le levier de la renégociation à la baisse des contrats de transport a été relativement peu mobilisé (11% des répondants, après 29% en 2010), et les établissements industriels et commerciaux n'ont généralement pas cherché à maîtriser leurs coûts par un changement de prestataire logistique (9% des répondants ont agi en ce sens, après 25% en 2010).

De la même manière, les investissements réalisés se sont relativement peu portés sur des technologies visant directement la réduction des coûts (11% citant ce motif, après 22% en 2010).

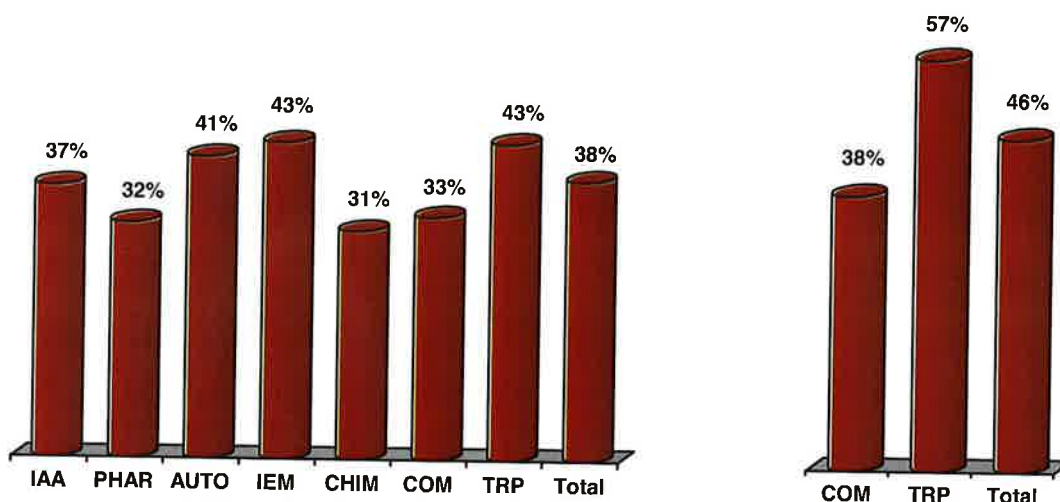


## Les réorganisations logistiques devraient être tout aussi vives en 2012

Pourcentage d'établissements prévoyant de réorganiser leur logistique en 2012

Etablissements de 100 salariés et plus

Etablissements de 50 à 99 salariés



Les sondés ne s'attendent pas vraiment à ce que le mouvement de réorganisations logistiques faiblisse en 2012 : ils sont 38% des établissements de 100 salariés et plus à prévoir des réorganisations en 2012 (soit presque autant que ceux qui en ont signalé pour 2011), et jusqu'à 46% dans les établissements de 50 à 99 salariés (soit davantage que ceux qui ont connu des réorganisations en 2011). C'est chez les prestataires transport-logistique que les réorganisations pourraient être les plus nombreuses.

### 2.3 Sous-traitance

#### Sur 10 ans, l'internalisation des fonctions achats/approvisionnement et ordonnancement s'est renforcée

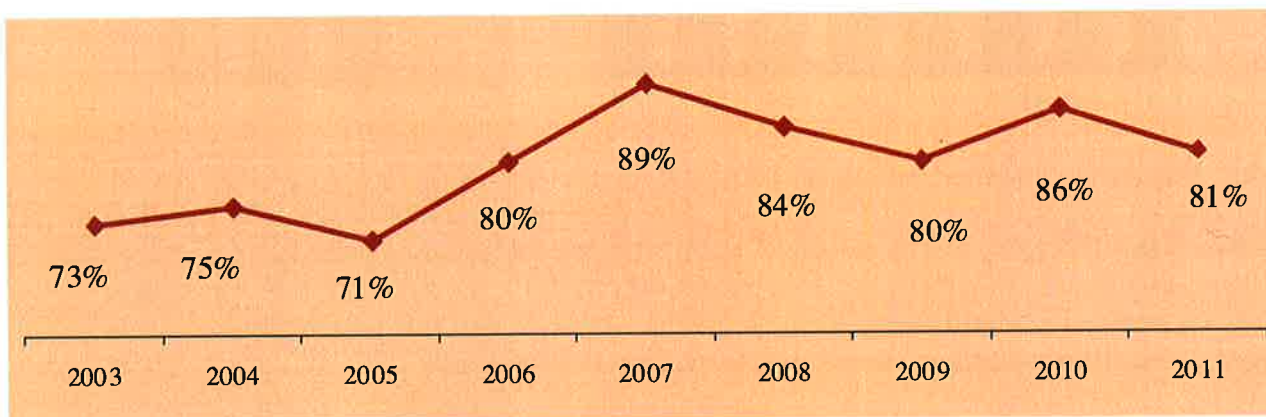
Fonctions logistiques qui existent dans les établissements industriels et commerciaux (en pourcentage d'établissements de 100 salariés et plus ayant cité l'item)

	2002	(...)	2007	(...)	2012
Stratégie et organisation logistique	65%		51%		58%
Achats / Approvisionnements	78%		88%		89%
Ordonnancement	64%		77%		84%
Entreposage / Stockage	93%		90%		90%
Transport/distribution	83%		83%		78%
Réception / Expédition			96%		97%
Manutention et Conduite d'engins de manutention	86%		91%		96%
Emballage / Préparation de commandes	88%		87%		88%
Reverse Logistics (logistique des retours)					73%
Autres	14%		1%		1%

En dix ans, la composition des fonctions logistiques présentes dans les établissements industriels et commerciaux s'est modifiée. Se sont renforcées les fonctions achats/approvisionnement (présentes dans 78% des établissements en 2002, puis 89% en 2012), ordonnancement (de 64% à 84%), manutention et conduite d'engins (de 86% à 96%), tandis que les fonctions transport et distribution ont plutôt reculé (de 83% à 78%).

### **En 2011, le nombre d'établissements industriels ou commerciaux sous-traitant des opérations transport et/ou logistique recommence à fléchir**

**Evolution de la proportion d'établissements ayant recours à la sous-traitance d'opérations transport et/ou logistiques**



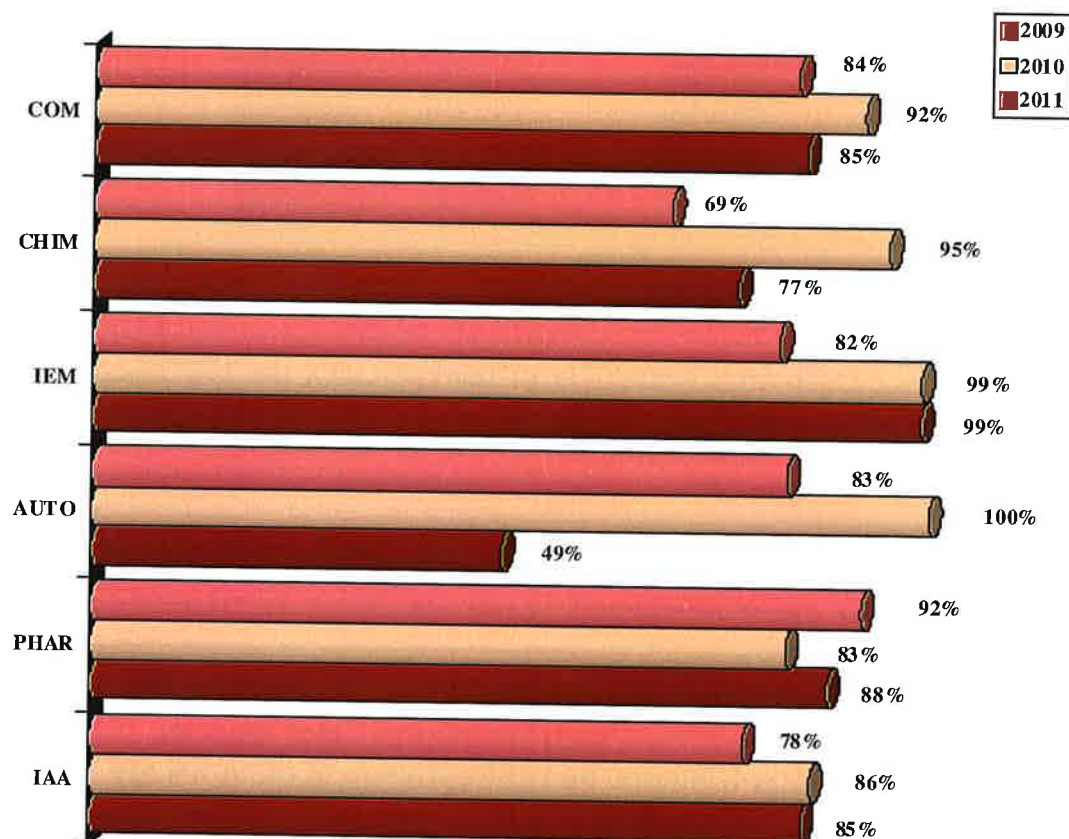
Après s'être redressée en 2010, suite à deux années consécutives de baisse, la proportion d'établissements ayant recours à la sous-traitance des opérations de transport et/ou de logistique diminue à nouveau en 2011 (de 86% en 2010 à 81% en 2011).

En moyenne, les établissements de 100 salariés et plus sous-traitent 1,5 fonctions logistiques en 2011, soit relativement moins qu'en 2010 (1,85 fonctions en moyenne), mais autant qu'en 2009.

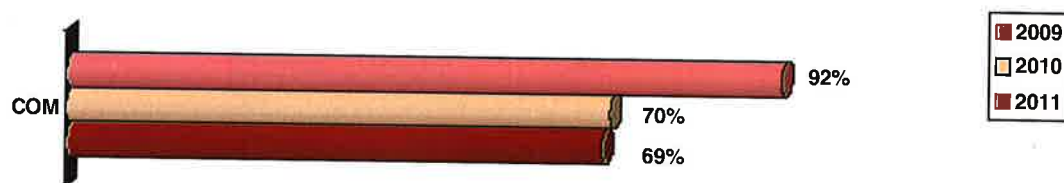
## La sous-traitance des opérations transport-logistique ne se serait accrue que dans l'industrie pharmaceutique

Pourcentage d'établissements déclarant avoir sous-traité certaines opérations logistiques ou de transport en 2011

Etablissements de 100 salariés et plus



Etablissements de 50 à 99 salariés

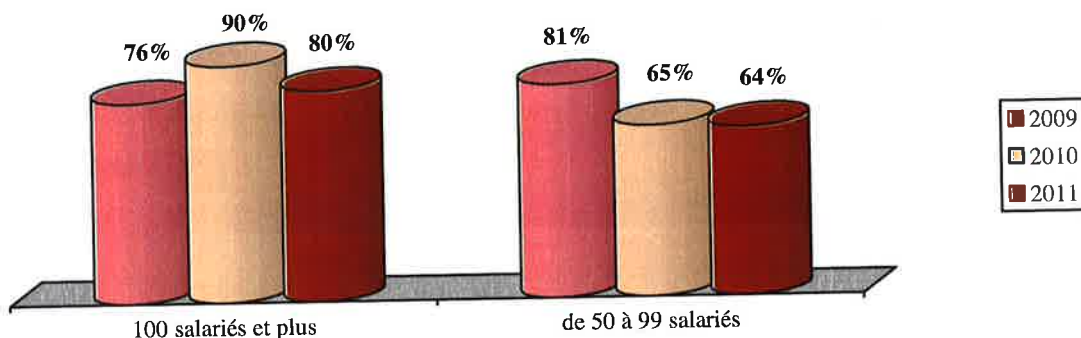


La baisse de la sous-traitance des fonctions transport et/ou logistiques a été particulièrement marquée en 2011 dans l'industrie automobile, avec moins d'un établissement sur deux déclarant désormais faire appel à des prestataires transport-logistique. Le repli s'observe également pour les établissements de 100 salariés et plus du commerce et ceux de l'industrie chimique. En contrepoint, le taux de recours à la sous-traitance reste stable, voire en augmentation en 2011, dans l'industrie des équipements mécaniques, la pharmacie, l'industrie agro-alimentaire, les établissements de moins de 100 salariés du secteur commercial.



## La proportion d'établissements sous-traitant le transport diminue assez fortement...

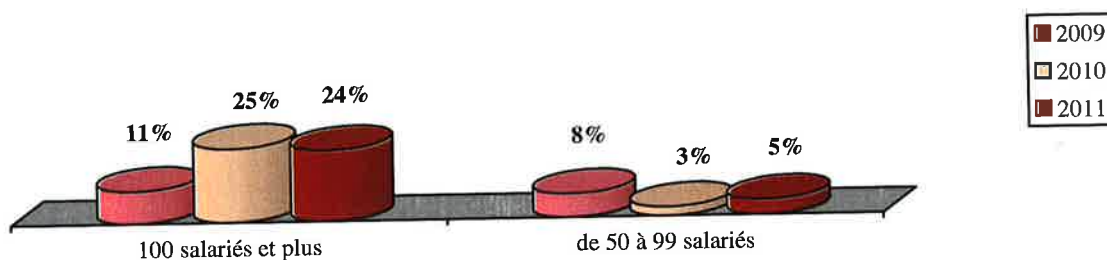
Pourcentage d'établissements ayant recours à la sous-traitance du transport



La proportion d'établissements industriels et commerciaux de 100 salariés et plus sous-traitant le transport et la distribution décroît de 10 points en 2011 : ils sont désormais 80% dans ce cas. Chez les établissements de 50 à 99 salariés, cette proportion reste relativement stable autour de 64%.

## ... tandis qu'elle se maintient pour la sous-traitance de l'entreposage et du stockage

Pourcentage d'établissements ayant recours à la sous-traitance de l'entreposage et du stockage

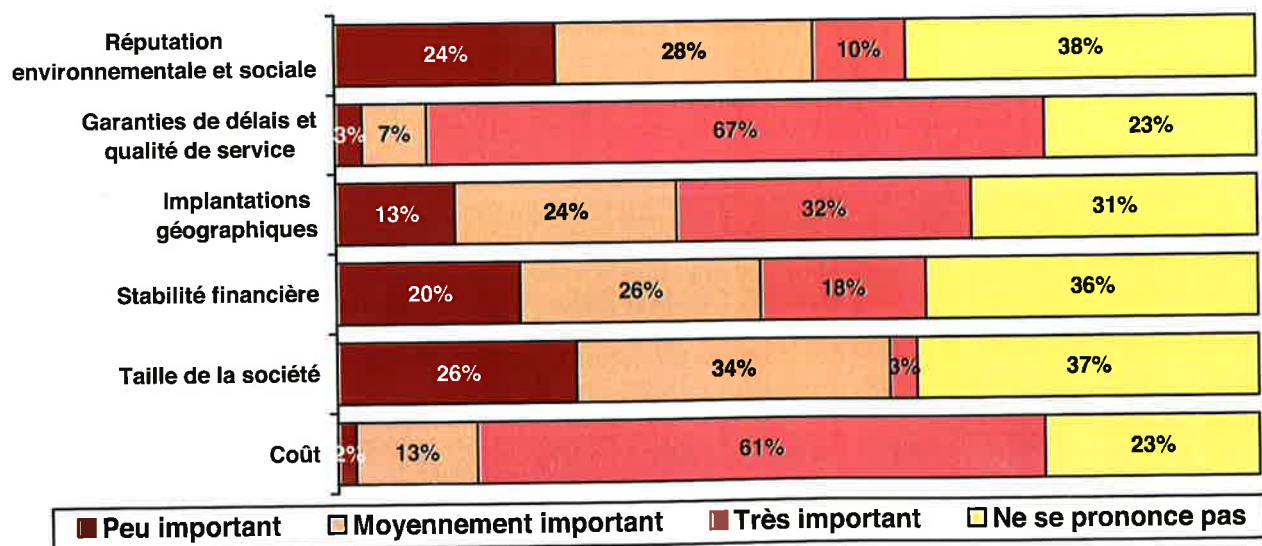


La proportion d'établissements déclarant sous-traiter des fonctions d'entreposage et de stockage se maintient à un niveau quasiment constant : près d'un quart des établissements industriels et commerciaux de 100 salariés et plus y ont recours, et 5% des établissements commerciaux de moins de 100 salariés.



## Des prestataires transport-logistiques sélectionnés d'abord en fonction des délais et de la qualité de service qu'ils garantissent, ainsi que de leur compétitivité prix

Critères de choix pour les prestataires transport-logistique  
(en pourcentage d'établissements industriels et commerciaux)



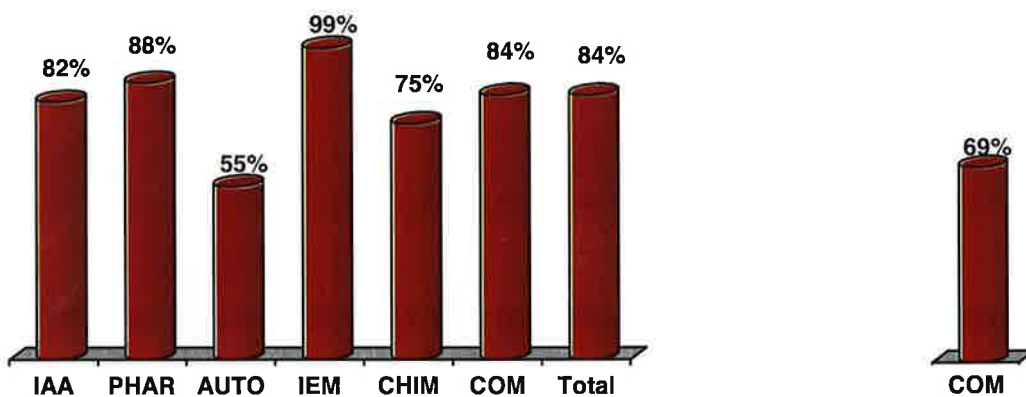
Les sondés des établissements industriels et commerciaux déclarent choisir leurs prestataires transport-logistique principalement en fonction des délais et de la qualité de service qu'ils garantissent (ce critère est considéré comme très important par 67% des répondants), et de leurs tarifs (critère très important pour 61% des sondés). Vient ensuite l'implantation géographique du prestataire, considérée comme moyennement ou très importante par 56% des clients potentiels. Pour un quart des sondés, la réputation environnementale et sociale des prestataires est peu importante.

## Des prévisions de sous-traitance stables pour 2012

### Prévisions de sous-traitance d'opérations logistiques ou de transport en 2011 (en % d'établissements)

*Etablissements de 100 salariés et plus*

*Etablissements de 50 à 99 salariés*



Les intentions de sous-traitance restent tout à fait stables pour 2012, quels que soient la taille des établissements et leur secteur d'activité.

# III. Gestion des emplois et des recrutements

## 3.1 Gestion du niveau des effectifs

### En moyenne, un cadre de la logistique pour treize opérateurs

Nombre moyen de salariés de la logistique par secteur et catégorie d'emploi

	AUTO	CHIM	COM	IAA	IEM	PHAR	TRP	Total
Cadres	1	1	3	2	2	1	4	2
Techniciens / Maîtrise	3	3	4	3	4	3	7	4
Opérateurs	16	10	40	13	10	14	49	26

Les techniciens et agents de maîtrise de la logistique sont en moyenne deux fois plus nombreux que les cadres de la logistique dans les établissements enquêtés, et les opérateurs logistiques le sont treize fois plus que les cadres.

L'intensité en emplois logistiques est la plus forte dans le secteur commercial et chez les prestataires logistiques, et ce quelles que soient les catégories d'emploi considérées. Ainsi les établissements commerciaux accueillent en moyenne 4 fois plus d'emplois d'opérateurs logistiques que ceux de l'industrie chimique ou de l'industrie des équipements mécaniques, et ceux du secteur transport-logistique près de 5 fois plus. Chez ces derniers, les effectifs de cadres de la logistique sont en moyenne quatre fois plus élevés que dans les établissements de l'industrie automobile, ou de l'industrie pharmaceutique.

### Toutes les catégories d'emploi logistiques semblent avoir connues en 2011 une progression de leurs effectifs, sauf les opérateurs des établissements de moins de 100 salariés

Evolution des effectifs logistiques par catégorie d'emploi

Etablissements de 100 salariés et plus

	Cadres			Techniciens/ Agents de maîtrise			Opérateurs		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Augmentation	4%	3%	3%	4%	5%	6%	6%	14%	15%
Stabilité	86%	84%	83%	85%	80%	82%	79%	64%	68%
Diminution	8%	5%	2%	10%	10%	3%	13%	19%	12%
Ne sait pas	2%	8%	12%	1%	5%	8%	2%	3%	5%

## Les créations d'emploi ont été moins nombreuses qu'escomptées un an plus tôt

Ecart en % entre les établissements ayant constaté une augmentation des effectifs par catégorie d'emploi en 2011 et ceux ayant constaté leur diminution

Etablissements de 100 salariés et plus

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Cadres	0%	0%	0%	4%	-1%	3%	0%	1%
Techniciens / Maîtrise	4%	-3%	3%	0%	2%	4%	2%	3%
Opérateurs	10%	5%	-17%	6%	-6%	-11%	-1%	3%

Transport et matériel forestiers

Etablissements de 50 à 99 salariés

	COM	TRP	Total
Cadres	-	7%	3%
Techniciens / Maîtrise	-	8%	4%
Opérateurs	-15%	-13%	-14%

TRANSPORTS et Matériel LOGISTIQUES

la moitié des entreprises déclarent un sta

Ecart en % entre les établissements prévoyant une augmentation des effectifs logistiques pour 2011 et ceux prévoyant une diminution

	IAA	PHAR	AUTO	IEM	CHIM	COM	TRP	Total
Cadres	2%	2%	-3%	5%	4%	0%	5%	3%
Techniciens/ agents de maîtrise	5%	17%	1%	8%	4%	1%	9%	6%
Opérateurs	14%	20%	5%	17%	9%	17%	41%	19%

	COM	TRP	Total
Cadres	0%	-2%	-1%
Techniciens/Maîtrise	5%	1%	3%
Opérateurs	8%	8%	8%

RAPPEL des PREVISIONS des établissements de 100 salariés et plus établis début 2011

RAPPEL des PREVISIONS des établissements de moins de 50 salariés établis début 2011

Seuls les établissements de l'industrie chimique sont plus nombreux à faire état en 2011 d'une baisse du nombre de cadres de la logistique que de leur augmentation, ce que traduit un différentiel négatif (-1 point) entre le pourcentage de répondants déclarant une augmentation des effectifs de cadres, et le pourcentage de ceux constatant une diminution de ces effectifs.



Le même constat peut être dressé dans l'industrie pharmaceutique pour les techniciens et agents de maîtrise de la logistique, avec un différentiel calculé de -3 points. Dans tous les autres secteurs, les établissements constatant une augmentation des effectifs de techniciens et agents de maîtrise sont au moins aussi nombreux que ceux annonçant leur réduction.

Les établissements des industries agro-alimentaires, pharmaceutiques et de l'industrie des équipements mécaniques ont constaté en 2011 relativement plus souvent une augmentation des effectifs d'opérateurs logistiques que leur diminution, d'où un différentiel positif pour chacun de ces secteurs (respectivement 10 points, 5 points, 6 points). En revanche, les établissements de l'industrie automobile, de la chimie et du commerce sont relativement plus nombreux à avoir réduit leurs effectifs d'opérateurs qu'à les avoir accrus (les différentiels valent respectivement -17 points, -6 points, -11 points).

On peut remarquer que les prévisions d'évolution des effectifs établies par les responsables d'établissements il y a un an pour 2011 apparaissent aujourd'hui comme plutôt optimistes. L'écart en pourcentage entre la part des établissements prévoyant une augmentation des effectifs logistiques pour 2011 et la proportion de ceux prévoyant leur diminution s'avère avoir été surestimé pour la plupart des catégories d'emploi. Ainsi, ce différentiel était estimé à partir des déclarations prévisionnelles des établissements de 100 salariés et plus à 19 points pour les opérateurs, alors que le différentiel calculé sur les évolutions effectives s'établit à 3 points. La surestimation était encore plus importante du côté des établissements de moins de 100 salariés avec un différentiel en prévisionnel de 8 points pour les opérateurs, et un différentiel en réalisé de -14 points.

Vraisemblablement, l'intensité de l'activité début 2011 (au moment de la précédente enquête) ouvrait de larges perspectives de créations d'emploi qui, avec le ralentissement de la croissance au second semestre en particulier, ne se sont finalement pas toutes concrétisées.

## **En cause, une activité moins dynamique que prévue**

### **Facteurs d'évolution à la baisse des effectifs d'opérateurs logistiques (en pourcentage d'établissements ayant cité l'item)**

#### *Etablissements de 100 salariés et plus*

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>La baisse d'activité de l'entreprise</b>	<b>55%</b>	<b>51%</b>	<b>46%</b>
<b>La réorganisation de la logistique de l'entreprise</b>	<b>19%</b>	<b>43%</b>	<b>36%</b>
<b>Des délocalisations</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>
<b>L'amélioration de la productivité</b>	<b>1%</b>	<b>8%</b>	<b>14%</b>
<b>La sous-traitance/L'externalisation partielle ou totale de la logistique de l'entreprise</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
<b>Autres</b>	<b>20%</b>	<b>8%</b>	<b>20%</b>